

**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

E-mail : mairie@beffes.fr

Site : www.beffes.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS***Séance du 20 Juin 2025*

L'an 2025 et le 20 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 11/06/2025

**Date d'affichage** : 11/06/2025

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

N=°	Objet	Etat
2025029	Approbation du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires dans le cadre d'un accord local	Approuvé
2025030	Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2025/2026	Approuvé
2025031	Recouvrement de frais liés à une expulsion	Approuvé
2025032	Subvention Association Art'Zik	Approuvé
2025033	Financement RASED année scolaire 2024/2025	Approuvé

Le Maire,  
Olivier LE CAM

**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 018-211800255-20250620-2025029-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20/06/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Juin à 18:30,

le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/06/2025.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean.

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

**Approbation du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires dans le cadre d'un accord local**

**Vu** l'article L 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

**Considérant** que la commune de Beffes est membre de la communauté de commune Berry Loire Vauvise ;

**Considérant** que les communes ont jusqu'au 31 août 2025 pour délibérer sur la répartition des sièges de conseillers communautaires au sein de leur EPCI à fiscalité propre de rattachement, par un accord local ;

**Considérant** qu'un accord local doit être validé par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la

commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres ;

**Considérant** qu'en cas d'accord local, le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en application des III et IV de l'article L 5211-6-1 et que la répartition des sièges effectuée par l'accord respecte les modalités prévues au 2° du même article ;

**Considérant** qu'à défaut d'accord local, la recomposition s'effectue selon les règles de droit commun ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'accord local fixant à 31 sièges la composition du conseil communautaire et la répartition suivante :

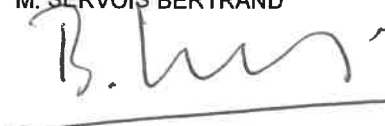
Communes	Nombre de conseillers Communautaires
Herry	5
Sancergues	3
Beffes	3
Jussy-le-Chaudrier	3
Argenvières	2
Couy	2
Précy	2
Saint-Léger-le-Petit	2
Saint-Martin-des-Champs	2
Charentonnay	2
Garigny	2
Lugny-Champagne	1
Groises	1
Sevry	1
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

Pour copie conforme :

Le Maire,  
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :  
M. SERVOIS BERTRAND



**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 018-211800255-20250620-2025030-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20/06/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Juin à 18:30,

le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/06/2025.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

**Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2025/2026**

Les dispositions de l'article 23 de la loi 83-663 du 22 juillet 1983, modifiée, prévoit qu'une participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants d'autres communes peut être demandée par la commune d'accueil à la commune de résidence de l'enfant concerné.

Le calcul de cette participation prend en compte l'ensemble des dépenses liées à la scolarisation des enfants. Cela concerne les dépenses directes relatives au fonctionnement général de l'école : personnel (ATSEM et agents d'entretien), chauffage, eau, électricité, nettoyage, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures pour l'entretien, contrat de maintenance, assurances, fournitures scolaires, transports.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- DECIDE de fixer pour l'année scolaire 2025/2026 la participation des communes dont les enfants fréquentent l'école des Tilleuls de Beffes à 400 €.

- CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette délibération aux communes ayant des enfants au sein de l'école.

- AUTORISE Monsieur le Maire à faire recette des sommes correspondantes et signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme :

Le Maire,  
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :  
M. SERVOIS BERTRAND

*Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 25/06/2025*

**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 018-211800255-20250620-2025031-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20/06/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Juin à 18:30,

le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/06/2025.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

**Recouvrement de frais liés à une expulsion**

Suite à l'expulsion d'un locataire, la Commune a engagé des frais : serrurerie, SDIS, huissier, frais de remise en état.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à la Trésorerie de Baugy de récupérer auprès de l'intéressé les montants des factures.

Pour copie conforme :

Le Maire,  
Olivier LE CAMLe secrétaire de séance :  
M. SERVOIS BERTRAND

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 24/06/2025

**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 018-211800255-20250620-2025032-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20/06/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Juin à 18:30,

le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/06/2025.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

**Subvention Association ART'ZIK**

Le café associatif va ouvrir dans l'été 2025. Représenté par l'association ART'ZIK, il demande une subvention pour l'aider à effectuer ses travaux d'aménagement.

L'association est forte de 600 adhérents, 23 bénévoles et 1 salarié.

Sur proposition de Mr le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les dispositions suivantes :

- Subvention de 4000€
- Prêt de la licence IV

Pour copie conforme :

Le Maire,  
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :  
M. SERVOIS BERTRAND

**MAIRIE**

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 018-211800255-20250620-2025033-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20/06/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/06/2025.

**Présents** : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

**Excusé(s) avant donné procuration** : Mme METENIER Martine à M. TARDIVON Guy, M. HERARD Claude à M. PERRIN Jean

**Excusé(s)** : M. DESPIEGALAERE Thierry

**Absent(s)** : Mme FERNANDES Virginie

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SERVOIS BERTRAND

**Financement RASED année scolaire 2024/2025**

Les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) ont besoin d'un financement équitable et régulier afin de fonctionner de manière efficace. L'Education nationale a adressé un courrier en demandant aux communes une aide financière. Le Conseil Municipale, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au financement des RASED à hauteur de 1.50 € par élève.

Pour copie conforme :

Le Maire,  
Olivier LE CAM

Le secrétaire de séance :  
M. SERVOIS BERTRAND

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 24/06/2025